

Les médecins-conseils récemment recrutés dans un service de Contrôle médical du régime agricole doivent suivre une formation pour faciliter leur intégration dans un organisme de MSA et leur permettre de mener à bien les missions qui leur sont confiées.

CONTENU DE LA FORMATION

- . Connaissances du milieu où s'exerce la médecine : le monde agricole (données socio-économiques), la MSA (missions, structures, services, ...) (*)
- . Connaissances techniques spécifiques au contrôle médical au travers des missions du médecin-conseil
- . Outils institutionnels à disposition des médecins-conseils

(*) Parties communes avec la formation initiale des médecins du travail et des dentistes-conseils

MÉTHODE PÉDAGOGIQUES

- . Apports théoriques
- . Analyse de situations et cas pratiques

INTERVENANTS

- . Une trentaine d'intervenants choisis pour leurs connaissances et leur expertise du métier de médecin du travail

(*) Médecins-conseils sur liste ou embauchés au titre de l'article D723-144 du Code rural.

Public

Médecins-conseils (*)

Objectifs

Connaître les caractéristiques et les spécificités de la protection sociale agricole

Approfondir ses connaissances et développer les compétences nécessaires à la réalisation des missions.

Date et lieu 2012

31 janvier au 3 février

25 au 29 juin

24 au 28 septembre

12 au 16 novembre

Les formations finissent le vendredi à 12 h

PARIS (semaine 1) et TOURS

Tarif 2012

2 180 euros

Contact

Corinne LEVY

02 47 66 61 07

levy.corinne@inma.fr

NOTES...

- . Cette formation se déroule sur deux sites distincts : la Caisse Centrale de MSA à Paris pour la première semaine et les locaux de l'INMA à Tours pour les trois autres semaines.
- . Le cycle de formation doit être complété d'un stage de 5 jours dans une Caisse, conformément à l'article 1er de l'arrêté du 14/12/98 modifié par l'arrêté du 30 mai 2007.